

	<p><b>NATURA 2000</b></p> <p><b>Compte rendu du COPIL n°9</b>  <b>Bilan de la 1<sup>ère</sup> phase d'animation 2014-2017</b></p> <p><b>25 janvier 2018</b></p>
---	---

**Présents et excusés :** Voir listes annexées

**Pièces jointes :** Diaporama présenté,  
 Feuillet A4 *Lettre d'information n°6* prévisionnelle,  
 Prévisionnel pour l'année 2018 & Bilan des 3 années 2014-2017

Après un rapide tour de table, le Président du COmité de PIlotage (COPIL), Alain DUDON, rappelle l'ordre du jour de la réunion. Il insiste notamment sur l'importance du point suivant : le vote pour la gouvernance du site pour la 2<sup>ème</sup> phase triennale de l'animation.

Alain DUDON passe ensuite la parole à Magali BERTRAND, représentant les services de l'Etat de la DDTM des Landes, pour faire un point d'actualités sur la démarche Natura 2000 dans le département.

## **I. Actualités**

Magali BERTRAND évoque les problématiques de financement subies depuis 2015 par la plupart des animateurs Natura 2000 des Landes, dont la Communauté de Communes des Grands Lacs C.C.G.L.). Elle présente la situation aux membres du COPIL et leur indique que suite à la passation de la gestion des fonds européens entre l'Etat et la région, réalisée en 2016, l'Agence des Services de Paiement (A.S.P.) a dû multiplier des outils de paiement de manière rapide mais ceux-ci présentent de telles disparités qu'il est compliqué de les faire fonctionner.

On est donc en attente du déblocage de ces outils pour pouvoir :

- 1- payer les structures animatrices pour leur mission d'animation,
- 2- payer les contrats Natura 2000 engagés.

Cependant, les nouvelles sont bonnes puisque l'outil dédié à l'animation a été déblocqué fin 2017 et la mise en paiement de l'année 2015 a donc été envoyée. Les années suivantes devraient être débloquées rapidement aussi.

L'outil contrat a également été activé en janvier 2018 ; les contrats Natura 2000, stoppés jusqu'à présent, vont donc pouvoir être relancés.

Suite à ces éléments, Alain DUDON reprend la parole et un débat s'ensuit avec les services de l'Etat. Pour la C.C.G.L., ce manque de subvention, pourtant promis pour assurer l'animation des sites Natura 2000, n'est pas satisfaisant. La C.C.G.L. s'est portée volontaire pour assurer le portage de cette mission, notamment parce que les enjeux environnementaux sont une priorité à l'échelle du territoire. Cependant, lorsqu'on investit pendant 3 ans dans cette mission de manière autonome, cela pèse sur le budget. Au plan qualitatif, Alain DUDON rappelle que tous les éléments sont positifs, mais il insiste sur le fait que c'est un travail lourd et fastidieux avec de telles conditions. Il interpelle également les services de l'Etat quant au poste de l'animatrice Natura 2000 et explique que sans engagement financier de la part des partenaires, il réattribuera de nouvelles missions à Claire BETBEDER.

Magali BERTRAND reprend la parole pour indiquer que les services de l'Etat sont conscients de la perte de crédibilité du dispositif Natura 2000 à cause de telles problématiques. Elle rappelle qu'ils ont également connaissance des faiblesses engendrées sur l'avenir des postes d'animateurs et estime que cela serait dommageable, notamment sur un site comme celui des zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch. En effet, depuis 2014, le travail

d'animation sur ce site a été rondement mené, et Claire BETBEDER est saluée pour le travail effectué et les échanges qu'elle a pu entretenir aussi bien avec les partenaires financiers qu'avec les acteurs du territoire.

M. MULCEY Claude, Président de Cazaux plaisance réagit sur la question des subventions et demande combien cela coûte. Claire BETBEDER indique que l'animation, de manière générale, ne dépasse pas les 60 000 € par an. Et cela ne concerne que les frais liés au poste, à l'amélioration des connaissances avec l'accueil de stagiaire, et la communication. Des éléments seront transmis avec les bilans d'activité. Ceux-ci seront également disponibles sur le site internet du site Natura 2000 : <http://zones-humides-born-buch.n2000.fr/>

M. DARTIX Patrick, Président de l'A.A.P.P.M.A. la Gaule Cazaline (signataire de la charte Natura 2000) s'interroge sur la participation de La Teste-de-Buch. Claire BETBEDER et Alain DUDON rappellent qu'ils sont sollicités pour participer financièrement à la prise en charge des 20% d'autofinancement, de même que les Communautés de Communes de Mimizan et Cœur Haute Lande, comme indiqué sur la 1<sup>ère</sup> page du feuillet A4 distribué.

## **II. Vote pour la gouvernance**

Avant de poursuivre pour présenter le bilan des trois années écoulées et les perspectives 2018, Claire BETBEDER propose d'aborder la question du vote pour la gouvernance.

Magali BERTRAND reprend la parole pour solliciter les collectivités et leur groupement. Elle rappelle que, suite à la transmission du courrier en décembre dernier, aucune candidature n'a été réceptionnée à part celle de la C.C.G.L.. Alain DUDON intervient une nouvelle fois pour rappeler qu'il s'engage mais sous réserve d'être aidé.

Le vote est unanime, l'animation du site Natura 2000 des zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch se poursuit sous la tutelle de la C.C.G.L. pour les années 2018, 2019 et 2020.

## **III. Bilan et perspectives d'animation**

La parole est ensuite cédée à Claire BETBEDER qui expose les actions réalisées durant cette 1<sup>ère</sup> phase d'animation et selon les 6 missions principales :

Gérer la démarche administrative et financière
Mettre en œuvre la contractualisation
Améliorer les connaissances
Communiquer auprès des acteurs du site
Soutenir l'articulation de Natura 2000
Assister à l'évaluation des incidences

Pour rappel sa présentation permet de faire le point, par tâches, des actions réalisées et des perspectives pour l'année 2018. Pour cette partie, merci de se référer au diaporama présenté en séance plénière, seuls les éléments ayant soulevés des interrogations sont reportés dans le tableau suivant.

Missions	Remarques // Echanges
Mettre en œuvre la contractualisation	Outre l'absence de la F.D.A.A.P.P.M.A. de Gironde, excusée pour l'occasion, les 8 signataires de la charte Natura 2000 sont représentés autour de la table, l'animatrice Natura 2000 les en remercie.
Améliorer les connaissances	<p>Suite à la présentation de l'étude Cistude, réalisée en 2016 avec l'accueil d'un stagiaire, Claire BETBEDER rappelle que des enjeux de lutte contre la Tortue de Floride sont présents. Des échanges s'ensuivent avec les différents participants sur la question de ces espèces exotiques envahissantes.</p> <p>Alain DUDON rappelle qu'il est effectivement nécessaire, pour protéger les espèces remarquables, de lutter contre les espèces invasives, mais la question des moyens est également abordée. Magali BERTRAND indique que la lutte contre les E.E.E., lorsqu'elle intervient en amont peut être intégrée à un contrat Natura 2000. Toutefois, il est plus difficile de justifier des interventions récurrentes liées à de l'entretien. Les contrats étant priorisés, ils en deviennent moins importants.</p> <p>M. LECCIA représentant la D.G.A. Essais en vol - site de Cazaux, indique qu'une action de lutte contre les Tortues de Floride sont réalisées par l'association des pêcheurs de la base. Claire BETBEDER rebondit sur cette information en rappelant que leur action avait été présentée dans la <a href="#">lettre d'informations n°5</a>.</p> <p>M. DARTIX Patrick informe l'animatrice du lancement d'un programme de repeuplement de l'anguille sur le lac de Cazaux-Sanguinet à partir de février 2018, et pour les 3 années. Des suivis seront ensuite effectués (avec des pêches légales) pour connaître l'état des peuplements. M. St JOURS Jean-Richard indique qu'il en est de même sur Aureilhan, où 400 kg sont attendus cette année.</p> <p>Des informations sont ensuite échangées sur le Bryozoaire « Pectinatella magnifica ». M. BONNET Pierre, Président de la Société des Amis de Navarosse indique qu'il aurait disparu de la conche d'Ispe, puisqu'il y plonge régulièrement. Mais d'après M. MAGOGA André, Président du Yacht Club d'Ispe (signataire de la charte Natura 2000) ce n'est pas le cas, il est encore présent sous les coques de bateaux. Claire BETBEDER indique qu'un recensement pour aider à la connaissance de cette espèce est proposé à tous les acteurs volontaires. Il suffit de renseigner le <a href="#">formulaire en ligne</a> et la carte associée (avec si possible des photos).</p>
Communiquer auprès des acteurs du site	<p>M. MULCEY Claude sollicite Claire BETBEDER pour participer à une manifestation qui aura lieu les 21 et 22 juillet 2018. Il souhaiterait disposer d'un « stand » dédié à la démarche Natura 2000 et présenter les enjeux écologiques du site. Il pourrait également en profiter pour que l'association Cazaux plaisance signe la charte Natura 2000. L'animatrice retient la date et l'intégrera au calendrier prévisionnel.</p> <p>M. DUDON Alain conclue sur ce thème avec les mots suivants : « une meilleure connaissance de notre territoire, c'est la meilleure façon de ne pas y porter atteinte. Les élus qui pourraient avoir des idées autres que l'environnement doivent être prévenus à l'avance. Le rôle de N2000 est d'ailleurs d'accompagner les collectivités qui s'interrogent sur ce qu'il est possible de faire. Nul n'est censé ignorer la loi mais son accès doit être facilité. »</p>
Soutenir l'articulation de Natura 2000	Sur ces deux points, Claire BETBEDER précise qu'il n'est pas possible de faire de prévisionnel puisque les demandes arrivent au compte-goutte. Pour la partie réalisée, elle remercie les associations et usagers du site pour leur veille active. Grâce à ces actions, différentes mesures ont été prises et restent à engager. C'est notamment le cas d'une réunion à programmer avec les riverains du lac de Cazaux-Sanguinet sur les enjeux écologiques et les risques encourus en cas de dommages sur les espèces, habitats ou espaces lacustres.
Assister à l'évaluation des incidences	

Claire BETBEDER termine son intervention en rappelant aux participants que les 3 années passées ont été très riches en rencontres et échanges constructifs, elle souhaite que ces relations perdurent. Par ailleurs, elle propose à l'assemblée de prendre parti au bilan qualitatif de la démarche et de participer au sondage en ligne disponible ici : <https://goo.gl/forms/S2nZ0j7r6kasNOP62>

Après avoir fait un tour de salle pour savoir si d'autres questions subsistaient, Alain DUDON remercie les personnes pour leur présence et leur participation.

Fait à Parentis-en-Born, le 10 avril 2018

Pour le Président,  
L'animatrice Natura 2000